



70 RUE SAINTE MARGUERITE
69360 SIMANDRES
Tel : 0478023078
Courriel : accueil@smaavo.fr

Marché de maintenance de fournitures ou de matériels

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

**Le présent marché a pour objet :
l'exploitation des ouvrages et réseaux du
service d'assainissement collectif N° 2025PSCOLL**

**Avis d'appel public à la concurrence
(Publicité)**

Date limite de réception des offres :
30/11/2025 à 23:59

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon - SMAAVO

70 RUE SAINTE MARGUERITE

69360 SIMANDRES

Téléphone : 0478023078

Adresse internet : <https://smaavo.fr/>E-Mail : accueil@smaavo.fr

Statut : Syndicat mixte ouvert

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques
- Environnement

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :**

Le ou les points de contacts susmentionné(s).

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Exploitation des ouvrages et réseaux du service d'assainissement collectif - Le présent marché a pour objet :

- l'exploitation, l'entretien et la maintenance des installations d'assainissement collectif décrit dans l'inventaire annexé au présent C.C.P.,
- la réalisation de travaux de réparation et, le cas échéant, de renouvellement, dans les conditions particulières fixées par le présent C.C.P.,
- la mise en œuvre de l'autosurveillance et des analyses et mesures définies dans le programme annexé au présent C.C.P.,
- la réalisation de contrôles périodiques d'assainissement non collectif,
- l'information et l'assistance technique auprès du Syndicat pour lui permettre de maîtriser son service.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Lieu principal d'exécution :

SMAAVO

Code NUTS : FRK26

CPV global à la consultation**CPV principal :** 90480000-5

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le présent marché est conclu pour une durée initiale de trois (3) ans à compter de sa date de prise d'effet.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse selon les périodes suivantes :

- Reconduction n°1 : 1 année
- Reconduction n°2 : 1 année

L'acheteur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Une avance peut être accordée au Titulaire, sauf indication contraire dans l'Acte d'Engagement.

L'option retenue pour le calcul de l'avance est l'option B de l'article 11.1 du CCAG - FCS.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation du marché public, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

L'acheteur exclut les personnes à l'égard desquelles l'acheteur dispose d'éléments suffisamment probants ou constituant un faisceau d'indices graves, sérieux et concordants pour en déduire qu'elles ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Procédure : Appel d'offres ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite : une visite du site est obligatoire le 07 novembre 2025 à 8h00 devant les locaux du SMAAVO.

Confirmer obligatoirement la présence à la visite avant le 06 novembre 2025 à 12h00.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent :

Critères	Pondération
MEMOIRE TECHNIQUE (en précisant les éléments qui doivent être contenus)	60 points

Prix des prestations	40 points
----------------------	-----------

Modalités de mise en oeuvre des critères**1. Critère MEMOIRE TECHNIQUE (en précisant les éléments qui doivent être contenus)**

Précisions sur le critère :

1 - L'organisation envisagée pour l'exploitation du service et les astreintes, notamment en matière d'entretien électromécanique des postes de refoulement

20 points

2 - La méthodologie d'entretien des ouvrages et réseaux ainsi que les fréquences sur lesquelles le candidat s'engage pour:

- la surveillance des déversoirs d'orage
- les visites et les curages des postes de refoulement
- les visites et les curages de l'ouvrage de répartition
- les visites et l'entretien des chambres de mesure

L'estimation du temps passé par an pour l'ensemble de la prestation. Cette estimation devra être détaillée pour les grands postes de dépenses (curage, suivi, ...).

30 points

3 - Les délais d'intervention en cas de panne, obstruction de réseau ou d'ouvrage sur lesquels le candidat s'engage

10 points

Apprécié au vu des informations suivantes : Ce mémoire constitue une part importante du jugement de la valeur technique des offres et sera contractualisé. Le candidat devra donc apporter un soin particulier à la constitution, la concision et la clarté de ce document.

2. Critère Prix des prestations

Apprécié au vu des informations suivantes : prix

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : Le prix sera noté par une note N2 calculée de la manière suivante :

$$N2 = 40 \times (\text{Offre MD} / \text{Offre})$$

Dans cette formule:

Offre = Offre du candidat pour lequel on calcule la note N2

Offre MD = Offre Moins Disant

soit une note N2 totale de 40 points maximum

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2025PSCOLL

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2025

Date limite de réception des offres : 30/11/2025 à 23:59

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Informations sur les reconductions : reconduction annuelle tacite

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon - SMAAVO / Direction

Correspondant : Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE

Adresse : 70 rue Sainte Marguerite

69360 SIMANDRES

Tél : 0478023078

Courriel : e.gracia-lavedrine@smaavo.fr

Adresse Internet : <https://smaavo.fr/>

- pour les renseignements d'ordre technique :

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon - SMAAVO / Direction

Correspondant : Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE

Adresse : 70 Rue du Stade

69360 SIMANDRES

Tél : 0478023078

Courriel : e.gracia-lavedrine@smaavo.fr

Adresse Internet : <https://smaavo.fr/>

Adresse de retrait des dossiers :

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon - SMAAVO

Adresse : 70 RUE SAINTE MARGUERITE

69360 SIMANDRES

Tél : 0478023078

Courriel : e.gracia-lavedrine@smaavo.fr

<https://smaavo.fr/>